

Règlement pour la Valsloppet 2020

Le Cyclotourisme Aubenas Vals (CTAV), affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) organise le 30 et 31 mai 2020, une rando raid VTT : La VALSLOPPET.

1 Le Programme

La VALSLOPPET est une randonnée à VTT qui se déroule sur 2 jours durant le week-end de la Pentecôte les années paires.

- **Samedi** : Départ entre 8h00 et 8h30 du château de Rochemure (siège du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) à JAUJAC pour une arrivée au camping *Du Pont de Mercier* à THUEYTS après avoir parcouru environ 70 km pour 2600 m de D+.
- **Dimanche** : Départ entre 8h00 et 8h30 du camping *Du Pont de Mercier* à THUEYTS pour un retour sur JAUJAC après avoir parcouru environ 60 km pour 2000 m de D+.

2 Mise en garde

- La VALSLOPPET est une rando raid vtt sans compétition : aucun classement ne sera établi. Elle n'en demeure pas moins une épreuve physique qui exige **une bonne condition physique et une bonne préparation**.
- Le parcours d'environ 130 km et 4600 m de dénivelé positif est **très difficile** : les montées alternent pistes et sentiers cassants, les descentes se font sur sentiers techniques. Et n'oubliez pas en Ardèche méridionale, **les chemins sont très caillouteux** !!!
- Avant de vous inscrire, posez-vous les questions suivantes :
 - avez-vous réellement pris la mesure de la difficulté de cette rando raid ?
 - avez-vous la condition physique nécessaire pour vivre et terminer la Valsloppet sans vous mettre en danger ?
 - avez-vous déjà parcouru **4600 m de dénivelé positif** sur 130 km ? (Pour info le sommet du Mont Blanc est à 4809m)
 - disposez-vous d'un bagage technique suffisant pour affronter les montées et descentes techniques sur des sentiers cassants et caillouteux ?
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, notamment en cas d'intempérie.

3 Tarifs d'inscription

PASS	2 jours	Samedi*	Accompagnant
Une plaque de cadre numérotée et nominative	✓	✓	✗
Un bracelet pour accéder aux différentes prestations	✓	✓	✗
Les cadeaux VALSLOPPET 2020	✓	✓	✗
Le transport des bagages et du matériel de camping (20kg max par vététiste)	✓	✗	✗
Plusieurs points de ravitaillements sur le parcours	✓	✓	✗
Un repas le samedi à midi	✓	✓	✗
Un emplacement pour tente au Camping Du Pont de Mercier (à Thueyts)	✓	✗	✗
Une place dans le parking VTT sécurisé	✓	✗	✗
Un repas le samedi soir	✓	✗	✓
Le petit déjeuner du dimanche matin	✓	✗	✗
Un repas le dimanche à midi	✓	✗	✗
L'accès aux douches à l'arrivée, le dimanche	✓	✗	✗
Tarifs licenciés FFCT	91,00 €	29,00 €	15,00 €
Tarifs non licenciés	95,00 €	33,00 €	

*Attention le retour sur Jaujac n'est pas organisé

4 Inscriptions

La VALSLOPPET est ouverte à tous, licenciés FFCT ou non, à condition **d'avoir au moins 16ans**. Les mineurs doivent justifier d'une autorisation parentale et être accompagnés d'un adulte.

La VALSLOPPET est interdit au VTT à Assistance Électrique (VAE)

Les inscriptions se réalisent **uniquement par Internet**. **Aucune inscription sur place le jour de la rando !!!**

Les pré-inscriptions débuteront le **18 mars 2020**, à l'adresse suivante : <http://www.ardeche.com/valsloppet/>



Les vététistes souhaitant se préinscrire devront choisir entre l'une des 2 formules proposées : **2 jours** ou **journée du samedi**. Ils ne pourront pas participer au tirage au sort sur les 2 formules.

Le nombre maximum de participants est fixé à :

- **2 jours** : 400 participants
- **Journée du samedi** : 50 participants

Si le nombre de préinscrits est supérieur au nombre maximum de participants possible, un tirage au sort sur l'ensemble des préinscrits sera organisé. Tous les préinscrits seront tirés au sort. Une liste d'attente sera établie au-delà de la 400ème place pour les 2 jours et de la 50ème place pour la journée du samedi.

L'annonce des résultats aura lieu le (*date à définir*) : ils seront affichés sur le site <http://www.ardeche.com/valsloppet/> et confirmés par email.

Une fois le tirage au sort effectué et les résultats publiés les personnes sélectionnées devront s'acquitter du paiement en suivant le lien dans l'email de confirmation (vérifier vos SPAM)

➤ Modes de paiement

- Par **carte bancaire** (en ligne).
- Par **chèque**, dans ce cas, validation définitive de l'inscription uniquement à réception du règlement.

Attention : à partir de la publication des résultats, nous devons recevoir le paiement (chèque ou CB) **dans les 8 jours**, au-delà de cette date la préinscription sera caduque !!!

➤ Inscription groupe

Il est possible de se préinscrire en groupe (minimum 2 personnes et **maximum 10 personnes**) sur la même formule uniquement (2 jours ou journée du samedi).

L'inscription en groupe a pour but d'avoir le même résultat au tirage au sort pour tous les membres du groupe qu'il soit positif ou négatif. La probabilité d'être tiré au sort est la même pour tous les vététistes qu'ils soient préinscrits individuellement ou en groupe.

- Déroulement : Chaque membre du groupe devra renseigner l'information "**Nom du groupe**" sur le formulaire de pré-inscription. Le nom sera demandé par le 1er membre du groupe à s'inscrire puis transmis par ses soins aux autres membres du groupe. Soyez très vigilant lors de la saisie du nom du groupe, car en cas d'erreur de nom les membres du groupe ne seront pas rassemblés sous un même groupe.

Attention : un groupe ne peut pas être composé de vététistes préinscrits sur la formule « 2 jours » et sur la formule « journée du samedi ».

Une double inscription dans un groupe et en individuel est strictement interdite sous peine d'annulation des 2 inscriptions !!!



5 Équipement nécessaire pendant la Randonnée

- Le **port du casque rigide** répondant aux normes CE pour la pratique du vélo est obligatoire et doit être attaché sur l'intégralité du parcours.
- Les participants doivent rouler en autonomie totale. C'est à dire avec un VTT en bon état, avec un nécessaire de réparation minimum (chambres à air, pompe, rustines, dérive chaîne, maillon rapide, clés Allen ...), une trousse à pharmacie de première urgence et un téléphone portable.
- Le samedi le parcours passe plus de 25 km au-dessus de 1200m d'altitude où les orages sont fréquents et les températures beaucoup plus fraîches, emportez un **vêtement chaud** et un **vêtement de pluie**.

6 Règlement pendant la Randonnée

- Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par les bénévoles présents sur le terrain.
- Le parcours coupe ou emprunte des chemins et des portions de routes ouverts à la circulation. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les consignes données par les membres de l'organisation. Les participants seront responsables en cas d'accident pour non-respect du code de la route.
- Les participants doivent respecter les autres usagers (randonneurs, coureurs...) des sentiers et chemins et maîtriser leur vitesse.
- En cas d'accident, prévenir les secours et les organisateurs aux numéros délivrés sur la plaque de cadre et indiquer entre quelles **balises** vous vous situez.
- **Tout abandon doit être signalé à l'organisation.** En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.
- La rando est ouverte à toute personne en bonne santé. En vous inscrivant, vous attestez de votre état de santé.
- Une plaque de cadre numérotée et nominative sera fournie, cette plaque devra être mise en place avant le départ et ne pourra être retirée qu'après le retour à JAUIAC. Elle devra être positionné à l'avant du VTT et être visible.
- Un bracelet sera remis à chaque participant celui-ci devra être **porté au poignet pendant toute la durée de la randonnée**. Ce bracelet permettra d'accéder aux prestations qui lui sont dues.



- Les participants se présentant sans plaque et sans bracelet à un point de ravitaillement, aux repas et au camping pourront s'en voir refuser l'accès.
- Les parcours sont entièrement balisés à la rubalise aux couleurs du CTAV.
- Beaucoup de chemins sont privés et ouverts uniquement les 30 et 31 mai 2020 pour l'organisation de la VALSLOPPET. Il est donc **interdit de diffuser la trace GPS du parcours**. Merci de votre compréhension.
- Les participants doivent minimiser leur impact sur l'espace naturel en ayant une attitude qui s'inscrit dans une logique de développement durable. Ainsi vous vous engagez à :
 - Respecter et préserver les milieux naturels.
 - Conserver et ramasser vos déchets.
 - Eviter de gaspiller l'eau et la nourriture.
 - Rester sur les parcours balisés.

7 Bivouac

- Le bivouac du samedi soir aura lieu à THUEYTS au camping *Du Pont de Mercier* et en **tente uniquement**.
- Chaque participant devra **apporter une tente** ainsi que son matériel de camping (duvet, tapis de sol, matelas ...). Le montage et le pliage de la tente sont à la charge de chaque participant sur l'emplacement qui lui sera réservé.
- Un camion transportera les bagages, les tentes et le matériel de camping de chaque participant du point de départ au point d'arrivée, aller et retour.
Attention : 20kg max par vététiste
- Néanmoins les participants peuvent se loger par leurs propres moyens en dehors du camping alloué au bivouac. Par contre, ils devront absolument être à l'heure pour le départ du parcours du dimanche et **aucune remise** ne sera consentie sur le tarif d'inscription.
- Un parc à vélo fermé est prévu dans le camping, il sera surveillé pendant toute la durée du bivouac.
Attention : une fois le vélo dans le parc fermé, il sera impossible d'y accéder jusqu'au lendemain matin.
- Le repas du samedi soir est ouvert aux participants possédant un PASS 2 jours et aux accompagnants possédant un PASS Accompagnant.
- Le petit déjeuner du dimanche matin est ouvert uniquement aux participants possédant un PASS 2 jours.

8 Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation seront prises en considération uniquement par email selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation du participant :
 - **Avant le 18 mai 2020** : remboursement intégral sur présentation d'un certificat médical.
 - **Après le 18 mai 2020** : aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'annulation si alerte météo (alerte orange ou rouge) → report de l'épreuve.
- En cas d'annulation sur décision de l'organisateur → remboursement intégral à tous les participants.

9 Droit à l'image :

Tout participant qui prend part à la *VALSLOPPET*, autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à l'événement pour une durée indéfinie.

10 Information importante :

⚠ Information Coronavirus ⚠

Suite aux mesures prises par le gouvernement pour prévenir la propagation du COVID-19, nous devons faire quelques ajustements concernant les pré-inscriptions à la Valsloppet.

Nous **maintenons l'ouverture des pré-inscriptions au mercredi 18 mars**.

Par contre, on ne donne pas de date de clôture. Nous attendons de voir l'évolution de la pandémie pour fixer la fin des pré-inscriptions et du tirage au sort (je vous rappelle que seules les personnes sélectionnées devront s'acquitter du paiement à l'issue du tirage au sort).

